



Pourvoi en cassation tutelle!

Par **ericgavrel**, le **16/06/2008** à **16:13**

Bonjour,

Je souhaiterais comprendre en quoi consiste un pourvoi en cassation? La situation est: ma mère a été placée sous tutelle.

Un tuteur a été nommé l'an dernier mais un de mes frères ne s'entendant pas avec la tutrice a demandé la tutelle. Je m'étais opposé à cette demande dans un courrier auprès du juge avant qu'il en fasse la demande. Il semble que le tribunal n'a pas tenu compte de cette lettre et a nommé mon frère. Apprenant cette décision, je m'en suis étonné et j'ai donc envoyé un autre courrier. Le tribunal a alors changé de mandataire et a nommé l'UDAF de Haute Garonne. Mon frère a alors fait un pourvoi en cassation par un cabinet d'avocat contre comme défendeur: ma mère, l'UDAF et moi même.

Qu'est ce que cela signifie?

Suis je dans l'obligation de prendre un avocat?

Combien de temps cette procédure dure-t-elle?^

merci d'avance pour votre réponse